

## **Brexit : pourquoi le Royaume-Uni a vraiment besoin d'un accord commercial de transition avec l'UE ?**

- Un accord commercial de transition entre l'UE et le Royaume-Uni est primordial, sans quoi les défaillances d'entreprises britanniques pourraient fortement augmenter (+15% en 2019).
- L'issue des élections amplifie l'incertitude économique, en amont des négociations avec l'UE.
- Si aucun accord de transition n'est mis en place, l'investissement des entreprises britanniques pourrait reculer de -8% en 2019.
- En cas de signature d'un accord commercial transitoire entre le Royaume-Uni et l'UE, la France serait moins affectée par le Brexit : les pertes à l'export s'élèveraient à -600 millions d'euros en 2019, contre -2,9 Mds € si aucun accord n'est trouvé.

**PARIS – LE 22 JUIN 2017** – Selon [Euler Hermes](#), leader mondial de l'assurance-crédit, sans accord de transition sur le commerce de biens et services entre l'UE et le Royaume-Uni, les défaillances d'entreprises britanniques pourraient fortement augmenter en 2019.

En effet, en 2019, le Royaume-Uni quittera officiellement l'UE, mais il faudra certainement plus de temps aux deux parties pour s'entendre sur un accord définitif de libre-échange. Un accord commercial de transition permettrait alors de prolonger les négociations bilatérales jusqu'en 2021. Durant cette période, le Royaume-Uni pourrait garder son accès au Marché Unique. En contrepartie, il continuerait à verser ses contributions à l'UE, se conformerait à certaines réglementations, et garantirait l'absence de contrôles migratoires entre les deux zones.

« Dans une certaine mesure, le résultat des élections générales a réduit le risque d'un *Hard Brexit*. Un accord de transition est le scénario le plus probable et les négociations devraient mener à un accord de libre-échange restreint. A court-terme, l'incertitude politique résultant du scrutin pourrait toutefois déclencher un accroissement de la volatilité financière et de nouvelles dépréciations de la livre, comme ce fut déjà le cas après le référendum de juin 2016 », analyse Ana Boata, économiste en charge de l'UE chez Euler Hermes.

### **Un accord commercial bilatéral transitoire décisif pour l'économie britannique**

Dans sa dernière étude « The Taming of The Brexit », Euler Hermes prévoit différents scénarios pour l'économie britannique. Dans le pire des cas, si le Royaume-Uni quitte l'Union Européenne sans accord de libre-échange dès 2019, 3 300 défaillances d'entreprises britanniques supplémentaires pourraient être enregistrées cette même année. Cette hausse de +15% porterait le nombre total de défaillances britanniques à 25 100 en 2019.

Toutefois, si un accord transitoire de libre-échange est signé entre les deux parties, l'impact négatif pourrait être bien moindre. Les défaillances d'entreprises britanniques ne croîtraient que de +3% en 2019 (1 000 défaillances additionnelles), après une hausse de +5% en 2017 et +6% 2018. En parallèle, les investissements étrangers devraient reculer de -2,5%. Les exportations en valeurs continueraient de croître, de +1,6%. Une performance relativement faible, mais qui reste positive, compte tenu de la dépendance des entreprises britanniques aux biens importés et de la dépréciation de la livre.

Si aucun accord de transition n'est trouvé, et que le divorce définitif est prononcé, les pertes à l'export pour le Royaume-Uni en 2019 s'élèveraient à -30 Mds £ dans le secteur des biens et à -36 Mds £ dans les services. Cela équivaldrait à une contraction des exportations britanniques de -6% par rapport à 2018. Le niveau d'investissements étrangers devrait lui aussi être affecté, et chuter de -8%.

« A long terme, le Royaume-Uni sera clairement perdant si son accès au Marché Unique est restreint. Hausse des coûts de financement, désinvestissement, déclin significatif des exportations et nouvelles dépréciations de la livre : autant d'éléments qui accroîtront la pression sur les comportements de paiements, les chiffres d'affaires et les marges des entreprises britanniques », ajoute Ana Boata.

« Le nouveau gouvernement doit prendre les devants pour parvenir à cet accord de transition avec l'UE, car il sera impossible de négocier et ratifier simultanément la sortie du Royaume-Uni et un accord définitif de libre-échange d'ici 2019. En limitant l'incertitude réglementaire et en gardant inchangés les



arrangements commerciaux en vigueur avec l'UE, l'économie britannique serait résiliente jusqu'en 2021. Cela laisserait en outre plus de temps pour parvenir à un accord commercial définitif satisfaisant pour les deux parties », analyse Ana Boata.

Selon Euler Hermes, le Royaume-Uni entrerait en récession dès 2019 en cas de Brexit sans accord de libre-échange avec l'UE, avec un PIB qui se contracterait de -1,2%. En revanche, un accord de libre-échange transitoire déboucherait sur un ralentissement, mais l'économie britannique continuerait de croître (+0,9%).

### La France doit-elle espérer la signature d'un tel accord ?

Les entreprises françaises commerçant avec le Royaume-Uni, ou implantées au Royaume-Uni, seront forcément affectées par le Brexit, quelle qu'en soit l'issue, via trois canaux principaux : (i) la dépréciation de la livre, (ii) le ralentissement de l'économie britannique, (iii) la hausse des défaillances d'entreprises attendue au Royaume-Uni dans les années à venir.

« En cas de signature d'un accord commercial transitoire, la France serait relativement épargnée par le Brexit. En 2019, dans un tel scénario, les pertes à l'export pour les entreprises françaises s'élèveraient à -600 millions d'euros, et les investissements croisés entre les deux pays seraient amputés de -1 Mds €. En revanche, si le divorce entre le Royaume-Uni et l'UE est prononcé dès 2019 sans accord de libre-échange, l'addition sera bien plus lourde pour la France. Les pertes à l'export représenteraient -2,9 Mds € en 2019, et les investissements croisés se contracteraient de -5,7 Mds € cette même année. Finalement, pour limiter l'impact du Brexit, les entreprises françaises doivent aussi espérer la signature d'un accord commercial provisoire », conclut Ana Boata.

### Contacts media :

#### Euler Hermes France

Maxime Demory +33 (0)1 84 11 35 43  
[maxime.demory@eulerhermes.com](mailto:maxime.demory@eulerhermes.com)

#### Publicis Consultants

Romain Sulpice +33 (0)1 44 82 46 21  
[romain.sulpice@mslfrance.com](mailto:romain.sulpice@mslfrance.com)

#### Euler Hermes Group

Barry Gardner +33 (0) 6 63 60 43 14  
[barry.gardner@eulerhermes.com](mailto:barry.gardner@eulerhermes.com)

N°1 de l'assurance-crédit en France, **Euler Hermes France**, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste client.

**Euler Hermes** est le leader mondial des solutions d'assurance-crédit et un spécialiste reconnu dans les domaines du recouvrement et de la caution. Avec plus de 100 années d'expérience, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients. Son réseau international de surveillance permet d'analyser la stabilité financière de PME et de grands groupes actifs dans des marchés représentant 92% du PIB global. Basée à Paris, la société est présente dans plus de 50 pays avec plus de 5 800 employés. Membre du groupe Allianz, Euler Hermes est coté à NYSE Euronext Paris (ELE.PA). Le groupe est noté AA- par Standard & Poor's et Dagong Europe. La société a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,6 milliards d'euros en 2016 et garantissait pour 883 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde fin 2016. Plus d'information: [www.eulerhermes.com](http://www.eulerhermes.com), [LinkedIn](#) ou Twitter [@eulerhermesFR](#).

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel" ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Euler Hermes et sur les principaux marchés où il intervient, (ii) des performances des marchés financiers, y compris des marchés émergents, de leur volatilité, de leur liquidité et des crises de crédit, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) du taux de conservation des affaires, (v) de l'importance des défauts de crédit, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements de législations et de réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenant dans les politiques des banques centrales et/ou des gouvernements étrangers, (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration, (xii) des opérations de réorganisation et (xiii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit au plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, éventuellement de manière accrue, en cas d'actions terroristes. La société n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.